Observatoire Permanent des porteurs de projet





Les jeunes porteurs de projet :

la création d'entreprise, simple moyen de sortir du chômage ?













L'observatoire Permanent des porteurs de projet d'entreprise est une mine d'or pour mieux connaître nos futurs créateurs et repreneurs d'entreprises.

Ce focus est particulièrement intéressant car il nous montre l'avenir : il fait un zoom sur les porteurs de projet de moins de 30 ans, qui constituent près d'un tiers des 10 000 porteurs de projet ayant complété un questionnaire dans 82 CCI. Bonne surprise de voir que les jeunes sont nombreux à se tourner vers l'indépendance pour concevoir leur projet de vie! Bonne surprise également : ils le font avec raison et lucidité face à l'aventure qui les attend et aux risques qu'elle implique.

Résultat encourageant pour les acteurs de l'accompagnement que nous sommes : 98% des porteurs de projet de moins de 30 ans estiment que les CCI jouent un rôle important dans la création d'entreprise, ce qui nous conforte dans notre action quotidienne de formation et d'accompagnement des porteurs de projet.

M. André Marcon

Président de CCI-Entreprendre en France

Les moins de 30 ans sont surreprésentés parmi l'échantillon de porteurs de projet, composé de personnes ayant pris contact avec la CCI pour être accompagnées dans leur démarche de création ou de reprise d'entreprise. Issus de niveaux d'études différents, ils visent principalement des projets de création dans les secteurs du commerce, de l'hôtellerie et des services à la personne.

Pas freinés par leurs moyens de financement limités, ils voient dans la création d'entreprise à la fois une façon de créer leur propre emploi et un moyen de se réaliser.







Les moins de 30 ans :

davantage tentés par l'entrepreneuriat que leur aînés



Quand on interroge les français - Baromètre IFOP - CCI Entreprendre en France sur les français et la création 2008 - , un jeune de moins de 35 ans sur deux a envie de créer ou reprendre un entreprise, contre 29% en moyenne pour l'ensemble de la population.

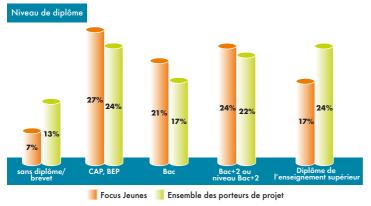
Cette tendance est confirmée parmi les candidats à la création-reprise qui ont poussé la porte des CCI et qui ont répondu au questionnaire de l'Observatoire Permanent des porteurs de projet d'entreprise : les moins de 30 ans représentent près d'un tiers des porteurs de projet.

Le fonctionnariat n'est plus la carrière rêvée des jeunes!

Issus de **formations courtes**, ils sont prêts à créer leur propre emploi

Les jeunes porteurs de projet sont en majorité diplômés d'un CAP/BEP (27%) ou d'un bac+2 (24%). Ceci s'explique par le contenu de ces formations, souvent pratique, qui donne la possibilité de créer une entreprise. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont moins présent (17%), mais on les retrouve plus nombreux parmi les porteurs de projet plus âgés (24%). Ils sont plus armés pour lancer leur projet après quelques années d'expérience professionnelle.

Les jeunes sont issus de deux grandes catégories : demandeurs d'emploi (48%) et employés (35%). Ils créent principalement pour sortir du chômage mais plus d'un tiers sont prêts à quitter un poste salarié pour se mettre à leur compte. Par ailleurs, 97% des jeunes demandeurs d'emploi n'abandonneraient pas leur projet de création en cas de proposition d'un emploi salarié.





Petits projets, moyens limités mais grandes ambitions

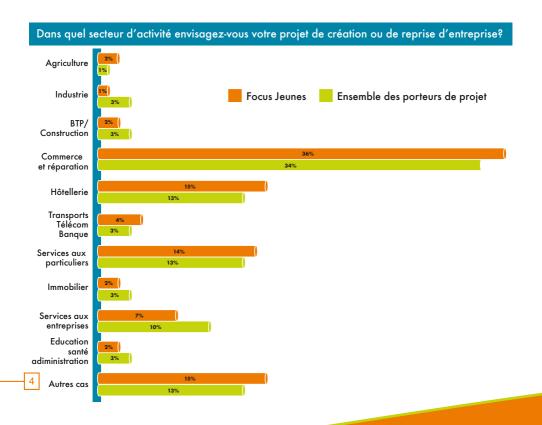
Des projets tournés vers des secteurs traditionnels.

Les jeunes porteurs de projet se tournent principalement vers des activités de commerce et de réparation (36% de citations, ce taux montant à 40% pour les personnes âgées de 18 à 25 ans), d'hôtellerie et de services aux particuliers.

Les services aux entreprises ne sont pas négligés, en revanche, les activités industrielles et les autres services (banque, transports, télécoms, immobiliers, etc) n'attirent que peu de vocations.

Et la reprise ?

La reprise d'entreprise n'intéresse qu'une faible part des jeunes : 14% d'entre eux contre 17% sur l'ensemble des porteurs de projets.



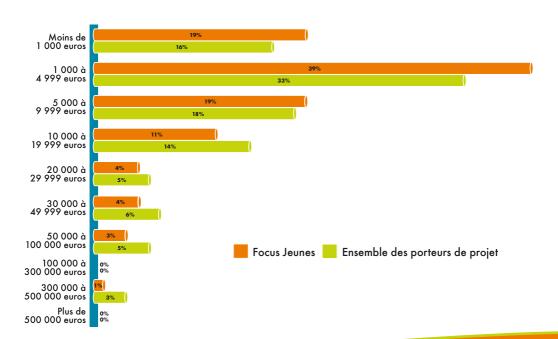
Des moyens financiers faibles et un fort besoin de financement extérieur.

Les montants financiers que les porteurs de projet entendent consacrer à leur projet sont relativement faibles, en-deçà de la moyenne des porteurs de projet.

Leur investissement personnel est limité : 58% d'entre eux investiront moins de 5000 euros, contre 49% en moyenne parmi les porteurs de projet.

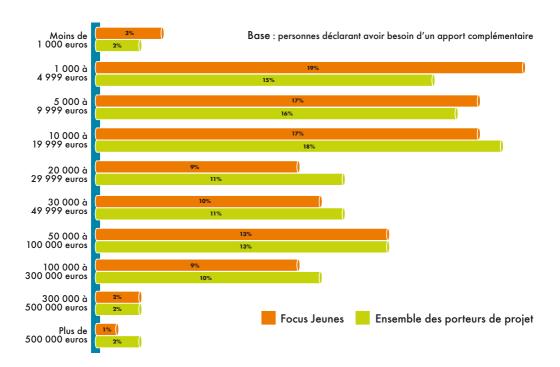
Du fait de leur âge les jeunes porteurs de projet n'ont pas pu épargner des montants financiers importants. En conséquence, 75% des jeunes porteurs de projet auront besoin d'un apport complémentaire pour créer ou reprendre leur entreprise.

Combien êtes-vous prêt à investir personnellement pour créer votre entreprise ?



Ils sont prêts à demander un investissement complémentaire important : jusqu'à 30 000 euros pour 65% des jeunes porteurs de projet.

Par rapport au montant total de l'opération, pensez-vous avoir besoin d'un apport complémentaire de ...?



Ce besoin de financement démontre des projets ambitieux dont ils ont conscience, et pourtant seuls 23% ont déjà contacté un banquier.



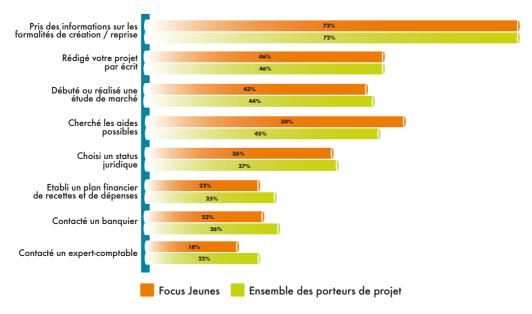
Conscience et maturité:

les deux points forts des jeunes porteurs de projet

Si l'état d'avancement de leur projet est conforme à la moyenne, ils s'estiment encore loin de sa concrétisation.

L'état d'avancement des jeunes est conforme à la moyenne des porteurs de projet : en priorité ils ont recherché de l'information sur les formalités à 72% et sur les aides possibles à 50%. Un point les distingue : presque un sur deux a rédigé son projet par écrit.

Parmi les étapes suivantes, quelle(s) sont celle(s) que vous avez déjà franchie(s)?



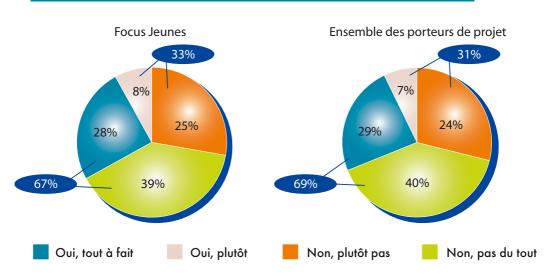


Pour autant, ils se déclarent légèrement moins avancés dans le processus de création ou de reprise que l'ensemble des répondants : 53% se déclarent « avancés » ou « très avancés », contre 56% pour l'ensemble des répondants. La différence est encore plus sensible pour les plus jeunes des porteurs de projet : en-dessous de 25 ans, une majorité (51%) se dit ainsi peu avancée. Ces éléments témoignent de la maturité des jeunes dans leur projet.

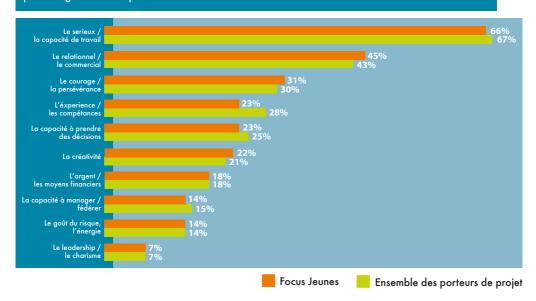
Autre signe de maturité : les jeunes ont pleine conscience du risque encouru dans un projet de création d'entreprise.

En effet, 67% considèrent qu'ils prennent un risque, dont 28% le pensent « tout à fait ».

Avez-vous le sentiment de prendre un risque important en cherchant à créer votre propre entreprise / reprendre une entreprise?



Parmi les qualités suivantes , quelles sont les deux atouts qui vous semblent les plus indispenables pour diriger une entreprise ?



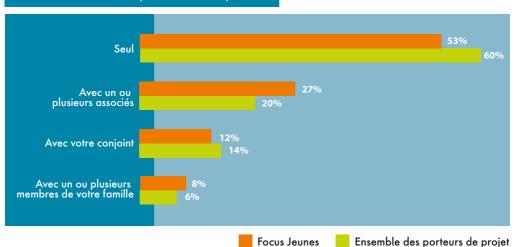
Une conscience aiguë des qualités indispensables à la réussite entrepreneuriale : les jeunes porteurs de projet sont 66% à considérer le **sérieux** et la **capacité de travail** au cœur des exigences personnelles indispensables au succès.

Mettant tout autant en avant que leurs aînés la nécessité de disposer d'un bon relationnel, notamment commercial (45%), de courage et de persévérance (31%), les jeunes porteurs de projet valorisent cependant un peu moins l'expérience et les compétences. Ceci peut se comprendre au vu de leur âge et de la logique faiblesse de leur expérience professionnelle antérieure. Les plus jeunes porteurs de projet (âgés de 18 à 25 ans) ne sont même que 18% à mentionner cette qualité.

Preuve de leur conscience du risque : ils ne se lancent pas seuls.

Si se lancer seul reste la solution principalement envisagée (53%), ils sont plus enclins à s'associer que la moyenne des porteurs de projet, dans une recherche de cumul des qualités et de partage des risques.

Souhaitez-vous créer ou reprendre une entreprise ... ?



Ils ont également pleine conscience de leurs besoins pour passer à l'acte.

Du fait de leur faibles moyens financiers, les jeunes porteurs de projet sont plus nombreux à évoquer la possibilité d'obtenir un prêt, un financement comme facteur d'accélération du projet (45% mentionnent ce facteur d'accélération, contre 39% en moyenne ; ce taux monte à 48% chez les plus jeunes créateurs, de moins de 25 ans, et à 60% chez ceux qui envisagent le dispositif généralement plus coûteux d'une reprise).

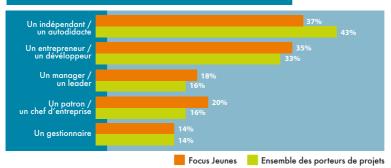
Cependant, le premier facteur qui les aiderait à passer à l'acte reste la possibilité de disposer gracieusement des conseils d'un expert de la création (50% de mentions).

Loin des stéréotypes, les jeunes s'imaginent facilement chefs d'entreprise

Fiers de leur projet, ils se définissent à 35% comme « entrepreneurs », à 20% comme « patrons »

Un peu plus « entrepreneurs » dans l'âme que la moyenne des porteurs de projet, un peu moins « indépendants », les jeunes créateurs ou repreneurs sont un peu moins nombreux à être intéressés avant tout par la création de leur propre emploi : c'est l'objectif de 65% d'entre eux (68% en moyenne sur l'ensemble des porteurs de projet). 35% envisagent ce projet comme le développement d'une entreprise en termes d'investissements et d'emplois (38% parmi les moins de 25 ans), taux supérieur à celui mesuré sur l'ensemble des porteurs de projet.

D'une manière générale, comment vous définiriez-vous ?



Pour 60% d'entre eux, il s'agit avant tout d'un plaisir, d'un moyen de se réaliser. La volonté de conquête, de relever un défi, qui caractérise les jeunes porteurs de projet se traduit par un sentiment de fierté unanimement éprouvé : 97% déclarent en effet qu'ils se sentiraient fiers de créer ou reprendre une entreprise, et 77% estiment même qu'ils en seraient « très fiers ». Les plus jeunes se montrent les plus enthousiastes, dans la mesure où 80% des 18-25 ans se sentiraient « très fiers » ! Pour 80% ils auraient, le sentiment de connaître une ascension sociale, contre 75% en moyenne.

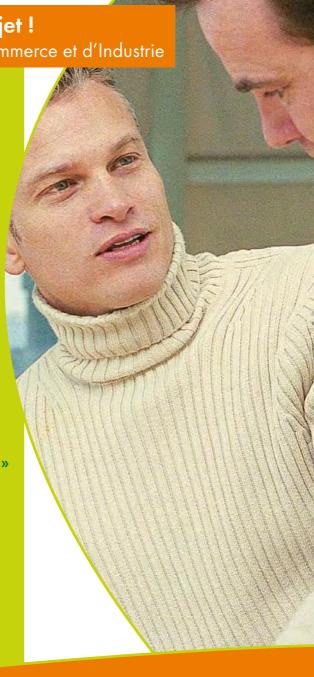
Loin des idées reçues, les jeunes porteurs de projet, conscients des risques et des enjeux de leur démarche, sont nombreux à vouloir se lancer sur le terrain de l'entrepreneuriat et de l'indépendance. Ils reconnaissent qu'un accompagnement méthodologique et financier est nécessaire pour les aider à réaliser leur projet et pour pallier leur connaissance encore limitée du milieu de l'entreprise.

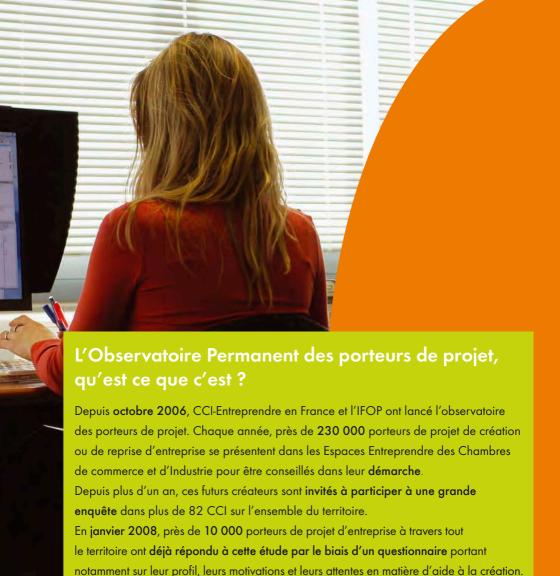
Réussissez votre projet! avec les Chambres de Commerce et d'Industrie

DANS 230 POINTS D'ENTRÉE, PARTOUT EN FRANCE PLUS DE 1 000 CONSEILLERS À VOS CÔTÉS

Chaque année:

- 230 000 créateurs accueillis
- 70 000 créateurs accompagnés individuellement
- 10 000 participants au stage
 « 5 jours pour Entreprendre »
- 108 000 porteurs de projet ont assisté à une réunion d'information sur la création d'entreprise





Contact: o.garnier@acfci.cci.fr

Pour connaître les résultats de cette enquête évolutive permanente en cours, rendez-vous sur

http://creation.cci.fr